# FORMATION D' ENCADRANT **AISANCE AQUATIQUE**







# 35 HEURES - 5 JOURS

## Objectifs de formation

Etre capable d'encadrer des séances de classe bleue à destination du public en situation de déficience intellectuelle, troubles psychiques et/ou des troubles du spectre autistique.

## **PRÉ-REQUIS**



## **PUBLIC VISÉ**

Avoir 18 ans et être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement des activités aquatiques :

- Maitre Nageur Sauveteur
- Licence STAPS APAS
- BPJEPS AAN

Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel.

#### **CONTENUS DE FORMATION**

## Module 1: La pédagogie de l'action

- Définition de la pédagogie de l'action
- Système de contrainte permettant l'apprentissage
- La place de l'éducateur dans la pédagogie de l'action
- L'objectif de concrétisation essentielle à l'engagement de l'individu
- Pédagogie différenciée au regard des jeunes enfants en situation de handicap

## Module 2: Le développement de l'enfant en situation de handicap

- · Abstraction, concrétisation, réalité : essentiel pour un sujet présentant une déficience mentale, des troubles psychiques et/ou des TSA
- Individualisation et singularité exacerbées dans le milieu de la FFSA
- Description des conscientisations de l'enfant dans son schéma corporel
- Description de la marche pour mettre en avant les besoins de déséquilibre et d'équilibre par une curiosité accrue de l'enfant

## Module 3: Le milieu aquatique

Définition, description, analyse des différentes lois induites par le milieu (corps flottant, corps projectile, corps propulseur) dans le milieu aquatique.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances lors du premier et du dernier jour de formation
- Apports théoriques et mises en situations pratiques par groupe, et de l'analyse d'expériences vécues.
- Attestation de présence et de fin de formation.

## **INSCRIPTION AVANT LE VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025**





